

Circonscription : STRASBOURG ECOLE INCLUSIVE

Libellé du poste : Coordonnateur pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) département du Bas-Rhin

Localisation : Service Ecole Inclusive – 65 avenue de la Forêt Noire STRASBOURG

1. Définition du poste :

Le PIAL est une organisation dont l'objectif est de coordonner les moyens humains en fonction des besoins des élèves en situation de handicap ; d'accompagner les équipes pour identifier les besoins des élèves et mettre en œuvre les réponses adéquates. **Il est un rouage essentiel à un accompagnement qualitatif en réponse aux besoins particuliers des élèves en situation de handicap.**

Le PIAL répond à :

- La gestion des AESH pour répondre au plus proche des besoins des élèves notifiés pour accompagnement humain ;
- Une évolution de l'offre de formation pour permettre à tous de monter en compétence dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (notamment dans la mise en place de formations pluri catégorielles) ;
- Le développement des partenariats en mettant en synergie tous les acteurs de la prise en charge des élèves à BEP notamment en créant de la porosité avec le secteur médico-social.

Sous l'autorité de l'IEN du Service de l'Ecole Inclusive, le coordonnateur travaillera en partenariat étroit avec les coordonnateurs PIAL territoriaux du département, l'ensemble du Service de l'Ecole Inclusive ainsi que les pilotes de PIAL.

Missions du coordonnateur :

- Contribue à l'identification des ressources partenariales mobilisables sur le département et aide à la mise en œuvre de ces partenariats à l'échelle des différents PIAL de chaque bassin ;
- Assure une information large et veille à une communication fluide avec tous les acteurs ;
- Aide à la mise en place des réunions de Co-Pilotage (COPIL) PIAL en collaboration avec les coordonnateurs territoriaux et les pilotes de PIAL ;
- Définit les axes d'accompagnement des équipes en concertation avec les pilotes des PIALS ;
- Assure l'harmonisation des pratiques entre les coordonnateurs territoriaux PIAL des différents bassins et élabore des outils de communication ;
- Etablit les liens avec les CPC et chargés de missions du SEI dans le cadre du développement des axes « partenariat » et « formation » ;
- Etablit le lien avec le service SEI, le bureau de gestion des AESH, les employeurs des AESH, la politique de déploiement et le retour ministériel ;
- Contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la gestion de la formation initiale et continue des AESH ;
- Pilote et organise les missions des AESH référents déployés sur le département ;
- Gère les situations complexes au niveau des accompagnements par AESH (aide à l'analyse de situations et à la coordination des moyens et ressources mobilisables) ;
- Contribue à la transformation des PIAL en PAS (pôles d'appui à la scolarisation) ;
- Assure, en étroite collaboration avec l'IEN-Conseiller Technique ASH et les services de la DSDEN, le suivi et la remontée des enquêtes relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Les candidats doivent :

- Avoir une bonne connaissance du système éducatif, notamment des dispositifs relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) ainsi que des procédures d'orientation et d'affectation ;
- Connaître les territoires et le maillage de l'offre médico-sociale (ESMS) ;
- Avoir d'excellentes compétences relationnelles (accueil, écoute, dialogue, empathie) ;
- Avoir des capacités organisationnelles et administratives ;
- Avoir un esprit d'initiative, de synthèse et d'analyse ;
- Savoir s'exprimer en public avec aisance ;
- Maîtriser les outils numériques : traitement de texte, Excel, bases de données, logiciels internes (GAIA, Galaxie...), messagerie électronique ;
- Faire preuve de disponibilité, d'autonomie et d'engagement.

Référence : Vademecum national PIAL, MEN, 2019 : <https://eduscol.education.fr/document/1080/download>

3. Conditions de recrutement :

Poste accessible aux personnels enseignants du 1er degré titulaires du CAPPEI ou du CAPASH.

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées.

Contact pour obtenir des informations sur le poste : IEN École Inclusive : 03 88 45 92 30